

Edité le : 19/04/2021

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SIERA

45 RUE COLBERT
01500 AMBERIEU EN BUGEY

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE21-53300	Analyse demandée par :	ARS Rhône Alpes - DT de l'Ain
Identification échantillon :	LSE2104-25692-1	N° Prélèvement :	00125257
N° Analyse :	00132570	Nature:	Eau de distribution
Point de Surveillance :	BETTANT BAS	Code PSV :	000000262
Localisation exacte :	salle polyvalente robinet évier		
Dept et commune :	01 BETTANT		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,9434195000	Y : 5,3622208000	
UGE :	0064 - SI REGION D'AMBERIEU-EN-BUGEY		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	1D
Nom de l'exploitant :	SIE REGION D'AMBERIEU-EN-BUGEY 45 RUE COLBERT 1500 AMBERIEU EN BUGEY	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	BETTANT BAS	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 16/04/2021 à 09h58 Réception au laboratoire le 16/04/2021 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / FADILI Tarik Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	000253

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 16/04/2021

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain							
Couleur de l'eau	0	-	Analyse qualitative				
Température de l'eau	13.2	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		25	#

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité		
pH sur le terrain	01D**	7.3	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9 #	
Chlore libre sur le terrain	01D**	0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#	
Chlore total sur le terrain	01D**	0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#	
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C	01D**	80	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#	
Microorganismes aérobies à 22°C	01D**	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#	
Bactéries coliformes à 36°C	01D**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1			0 #	
Escherichia coli	01D**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0		#	
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	01D**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#	
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	01D**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0 #	
Caractéristiques organoleptiques									
Aspect de l'eau	01D**	0	-	Analyse qualitative					
Odeur	01D**	0 Néant	-	Qualitative					
Saveur	01D**	0 Néant	-	Qualitative					
Couleur apparente (eau brute)	01D**	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887			15 #	
Couleur vraie (eau filtrée)	01D**	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887			#	
Turbidité	01D**	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027			2 #	
Analyses physicochimiques									
<i>Analyses physicochimiques de base</i>									
Conductivité électrique brute à 25°C	01D**	605	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200	1100 #	
Cations									
Ammonium	01D**	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2			0.10 #	

01D** ANALYSE (1D=D1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS01-2021)

Eau respectant les limites et les références de qualité bactériologique fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Eau respectant les références de qualité physico-chimiques fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Sylvie FRECHET
Responsable adjointe MCDE

